**Communique**

**11 Avril 2015**

**Toute la lumière…**

1. La direction de British American Investment est profondément choquée par les récents évènements qui ont secoué le groupe, le secteur des services financiers, et tout le pays. Avec la révocation de la licence de la Bramer Bank, qui a engendré la mise sous régime conservatoire immédiate de la BAI, et subséquemment la suspension des licences de la Bramer Asset Management, c’est une contribution de 45 années du groupe dans l’économie mauricienne qui est balayée, d’un revers de main injuste et aveugle, ravageant au passage toute la valeur des entreprises.
2. Devant un tel chamboulement, avec des effets dévastateurs sur l’ensemble de nos opérations, la priorité du Groupe est de se battre avant tout pour la protection de ses 355,000 clients et 8,000 emplois directs et indirects.
3. Durant ces 45 dernières années, la BAI a toujours honoré ses engagements vis-à-vis de ses assurés. Les activités du groupe ont toujours été respectueuses des lois mauriciennes, ont toujours scrupuleusement respecté les directives imposées par les régulateurs de l’Etat, et cela, dans la plus grande transparence. Tous les comptes de la BAI, de Bramer Bank et de Bramer Asset Management sont audités selon les normes internationales par des sociétés indépendantes d’audit et d’actuaire de renom international. Ces mêmes comptes font également l’objet de contrôles stricts auprès des régulateurs, notamment : la Financial Services Commission (FSC), la Financial Reporting Council, la Banque de Maurice, entre autres. Par ailleurs, tous les actifs du Groupe sont régulièrement évalués et contre-vérifiés par des organismes externes internationaux.
4. Sans préavis, les sanctions de la Banque de Maurice et de la FSC ont mis fin sèchement à l’implémentation des plans d’action agréés avec les régulateurs pour réduire les *«related party exposures»* du groupe et pour la mise en conformité de ses institutions, même si on ne partageait pas les avis des régulateurs sur certains aspects techniques.
5. En ce qui concerne la Bramer Bank, il est confirmé que des retraits massifs sous une inspiration conjuguée (incluant des retraits prématurés des institutions parapubliques) ont sévèrement affecté les réserves de la banque. Les résultats positifs de la banque rendus public n’ont pas empêché de contenir les rumeurs de tous genres. La banque a tenté de rassurer ses clients à travers un communiqué en date du 21 février 2015. En l’absence d’un communiqué de la Banque de Maurice, les rumeurs ont persisté, provoquant des retraits accentués par les clients, aggravant ainsi la situation. La vente massive des actions de la Bramer Bank sur la Bourse de Maurice par des institutions parapubliques n’ont fait qu’alimenter ces rumeurs.
6. Du coup, la Banque de Maurice, en tant que garant de dernier recours *(Lender of Last Resort)*, a aussi été sollicitée pour une intervention urgente dans l’intérêt des clients de la Bramer Bank, mais en vain.
7. Le 27 février 2015, la Banque de Maurice a réclamé une injection de capitaux à hauteur de Rs 3.5milliards d’ici la fin de cette année, avec une première tranche de Rs350 millions à être injectée dans la Bramer Bank au plus tard le 31 mars 2015.
8. Devant cette requête, la Bramer Bank a demandé des explications sur les calculs effectués pour arriver à ces montants. Aucune réponse n’a été donnée.
9. Ainsi, afin de protéger l’intérêt de ses assurés et de ses investissements indirects dans la banque d’environ Rs5 milliards, la BAI s’est proposée, le 31 mars 2015, d’injecter les Rs350 millions sujet à l’approbation des instances régulatrices, entre autres.
10. Dans une correspondance en date du 2 avril 2015, la Banque de Maurice a fait part à la direction de la Bramer Bank (BBCL) qu’elle était “*willing to make a special accomodation to BBCL to avail of overnight facility up to 30 April 2015 on the understanding that in the meantime BBCL would take necessary steps to inject capital as requested in the Bank’s letter (…) of 27 February 2015.”*
11. A notre étonnement, en dépit de cet engagement de soutien que la Bramer Bank a eu dans la matinée du 2 avril 2015, la Banque de Maurice révoque la licence de la Bramer Bank plus tard dans la même soirée.
12. Cette révocation provoque des répercussions immédiates et sévères sur les investissements de la BAI à la Bramer Bank, soit un déficit soudain et imprévisible d’environ Rs 5 milliards de ses actifs (à noter qu’au 31 décembre 2014, la BAI avait des actifs à hauteur de Rs 33 milliards), lequel déficit est occasionné par le fait même de la révocation du permis bancaire. La FSC emboite le pas à la Banque Centrale et nomme des Conservators à la BAI.
13. Devant cette tournure inattendue des évènements, notre objectif premier est d’assurer que les intérêts de nos clients et collaborateurs soient sauvegardés. Dans cette optique, notre personnel collabore pleinement avec les Conservators.
14. Nous souhaitons ainsi préserver la valeur des actifs, et ce dans l’intérêt de toutes les parties concernées, particulièrement de nos clients.
15. Par ailleurs, nous lisons et entendons depuis une semaine des propos totalement non-fondés et diffamatoires qui feront l’objet d’actions futures.
16. A titre d’exemple, beaucoup est dit sur le produit d’assurance ‘Super Cash Back Gold (SCBG)’, qui n’est qu’une évolution du plan d’assurance *« Single Premium Endowment »* qui existe depuis plus de 20 ans et dûment réglementé par la FSC. Il est à noter que des produits similaires sont commercialisés à Maurice et ailleurs par d’autres compagnies d’assurance.
17. Le Groupe a inlassablement été un créateur d’emplois de premier plan, un *corporate citizen* responsable, et a honoré ses engagements pendant les 45 dernières années. L’excellente qualité de ses services-clients était reconnue dans le monde des services financiers.
18. Nous continuons de travailler avec nos conseillers afin de considérer tous les moyens pour protéger et préserver les droits de tous nos clients, employés, partenaires ainsi que les membres du public.
19. En ces moments difficiles, nous remercions nos clients, employés, partenaires et les membres du public pour leur compréhension et leurs nombreux témoignages de soutien.

**FIN**